

Accord-cadre à bons de commande

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

Acheteur

Par délégation de gestion des Préfets des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, Monsieur le Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Nord

Objet du marché

Prestations de location de véhicules et matériels dans le cadre d'une lutte contre une pollution marine sur le littoral de la zone de défense et de sécurité Nord

Nature de la prestation

Lot n°13 : Location de nettoyeurs haute-pressure, de pompes techniques et de groupes électrogènes

Départements

Nord (59), Pas-de-Calais (62), Somme (80)

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en Euros.

Dispositions générales

1 – Commandes

Le titulaire s'engage à mettre à disposition de l'acheteur des interlocuteurs joignables et à l'informer de tout changement relatif à ces interlocuteurs :

Personne(s) à contacter	Tél. / Mél.
Nom et prénom :	Tél fixe :
Fonction :	Tél mobile :
	e-mail :
Nom et prénom :	Tél fixe :
Fonction :	Tél mobile :
	e-mail :

Le site de livraison sera précisé à la commande.

Une semaine correspond à 7 jours calendaires.

La location sera réputée débuter à compter de la livraison des matériels sur le(s) site(s) figurant sur le(s) bon(s) de commande. Tout retard du prestataire pour venir récupérer ses matériels ne pourra pas être considéré comme une prolongation de la durée de location et ne pourra donc pas donner lieu à une facturation.

2 – Prix

La location du matériel est prévue hors carburant.

Dans le cas, où il serait fait appel aux prestataires pour la fourniture du carburant, ce dernier sera remboursé au titulaire au regard des quantités réelles consommées et sur présentation des factures correspondantes.

Les prix sont hors taxes (HT).

Les prix incluent les éléments décrits à l'article 1.3.10 du CCAP ainsi que les éléments suivants :

- l'amenée et le repli en début et fin de mission du matériel sur et depuis le site ;
- l'entretien du matériel et le changement de matériel défectueux;
- le nettoyage du matériel en fin d'intervention ;
- toute sujétion.

N° de prix	DÉSIGNATION	U	Prix HT (en chiffres)
13.1	Location d'un nettoyeur haute-pressure eau chaude Ce prix rémunère l'équipement et les moyens annexes nécessaires à son bon fonctionnement (groupe, flexibles, raccords, etc) L'ensemble du matériel devra être conforme aux normes environnementales en vigueur. Il devra être construit dans les règles de l'art avec les témoins et arrêts de sécurité nécessaires à son bon fonctionnement, à la préservation de sa sécurité, à la protection des travailleurs et de l'environnement. Les flexibles hydrauliques doivent être conformes à la réglementation en vigueur. Ils seront équipés de coupleurs rapides plats anti-pollution en acier inoxydable avec retenue de fuite lors des branchements (norme ISO 16028). Description : - nettoyeur haute-pressure thermique autonome sur remorque, - alimentation de la pompe haute pression obtenue par l'intermédiaire d'une pompe à amorçage automatique - utilisation possible eau douce et eau de mer - utilisation possible eau chaude et eau froide - débit en eau chaude compris entre 450 et 900 l/h - pression de service en eau chaude comprise entre 70 et 230 bars - longueur minimum de tuyau d'aspiration : 5 m - longueur minimum de tuyau haute pression : 20 m Norme NF EN 1829-1 et 1829-2		
13.1.1	- location	Journée	
13.1.2	- location	Semaine	
13.2	Location d'une pompe thermique auto-amorçante pour hydrocarbures dont la viscosité est inférieure à 20 000 cSt Associée ou non à un récupérateur, cette pompe servira au transfert d'hydrocarbures, par exemple entre deux contenants. Ce prix rémunère l'équipement et les moyens annexes nécessaires à son bon fonctionnement (groupe, flexibles, raccords, etc) L'ensemble du matériel devra être conforme aux normes environnementales en vigueur. Il devra être construit dans les règles de l'art avec les témoins et arrêts de sécurité nécessaires à son bon fonctionnement, à la préservation de sa sécurité, à la protection des travailleurs et de l'environnement. Les flexibles hydrauliques doivent être conformes à la réglementation en vigueur. Ils seront équipés de coupleurs rapides plats anti-pollution en acier inoxydable avec retenue de fuite lors des branchements (norme ISO 16028). Description : 2 types de pompe dont les capacités sont (pour une viscosité égale à celle de l'eau) : pompe < 30 m³/h, et pompe > 30 m³/h : - équipées d'un moteur thermique - pompes auto-amorçantes - hauteur d'aspiration minimum : 8 m - tuyau d'aspiration minimum : 10 m - tuyau de refoulement minimum : 50 m Norme AFNOR T71-200		
13.2.1	– pompe < 30 m³/h		
13.2.1.1	- location à la journée	Journée	
13.2.1.2	- location à la semaine	Semaine	
13.2.2	– pompe > 30 m³/h		
13.2.2.1	- location à la journée	Journée	

N° de prix	DÉSIGNATION	U	Prix HT (en chiffres)
13.2.2.2	- location à la semaine	Semaine	
13.3	Location d'une pompe thermique auto-amorçante pour hydrocarbures dont la viscosité est supérieure à 20 000 cSt Associée ou non à un récupérateur, cette pompe servira au transfert d'hydrocarbures, par exemple entre deux contenants. Ce prix rémunère l'équipement et les moyens annexes nécessaires à son bon fonctionnement (groupe, flexibles, raccords, etc) L'ensemble du matériel devra être conforme aux normes environnementales en vigueur. Il devra être construit dans les règles de l'art avec les témoins et arrêts de sécurité nécessaires à son bon fonctionnement, à la préservation de sa sécurité, à la protection des travailleurs et de l'environnement. Les flexibles hydrauliques doivent être conformes à la réglementation en vigueur. Ils seront équipés de coupleurs rapides plats anti-pollution en acier inoxydable avec retenue de fuite lors des branchements (norme ISO 16028). Description : 2 types de pompes dont les capacités sont (pour une viscosité égale à celle de l'eau) : pompe < 30 m³/h, et pompe > 30 m³/h : • équipées d'un moteur thermique • pompes auto-amorçantes • hauteur d'aspiration minimum : 8 m • tuyau d'aspiration minimum : 10 m • tuyau de refoulement minimum : 50 m Norme AFNOR T71-200		
13.3.1	– pompe < 30 m³/h		
13.3.1.1	- location à la journée	Journée	
13.3.1.2	- location à la semaine	Semaine	
13.3.2	– pompe > 30 m³/h		
13.3.2.1	- location à la journée	Journée	
13.3.2.2	- location à la semaine	Semaine	
13.4	Location d'une pompe thermique auto-amorçante à eau Ce prix comprend l'équipement et les moyens annexes nécessaires à son bon fonctionnement (groupe, flexibles, raccords, etc). L'ensemble du matériel devra être conforme aux normes environnementales en vigueur. Il devra être construit dans les règles de l'art avec les témoins et arrêts de sécurité nécessaires à son bon fonctionnement, à la préservation de sa sécurité, à la protection des travailleurs et de l'environnement. Les flexibles hydrauliques doivent être conformes à la réglementation en vigueur. Ils seront équipés de coupleurs rapides plats anti-pollution en acier inoxydable avec retenue de fuite lors des branchements (norme ISO 16028). Description : Pompe d'une capacité de 25 m³/h minimum : • équipée d'un moteur thermique • pompe auto-amorçante • hauteur d'aspiration minimum : 8 m • tuyau d'aspiration muni d'une crépine minimum : 10 m • tuyau de refoulement minimum : 50 m Norme AFNOR T71-200		
13.4.1	- location à la journée	Journée	

N° de prix	DÉSIGNATION	U	Prix HT (en chiffres)
13.4.2	- location à la semaine	Semaine	
13.5	Lances incendie avec jet diffuseur 3 positions : type robinets incendie armés (RIA). Raccords Guillemin DN 40 minimum, équipé d'un adaptateur permettant le raccordement au tuyau de refoulement de la pompe à eau du prix 4 ci-dessus.		
13.5.1	- location à la journée	Journée	
13.5.2	- location à la semaine	Semaine	
13.6	Location d'un récupérateur à seuil équipé de sa pompe Ce prix comprend l'équipement et les moyens annexes nécessaires à son bon fonctionnement (flexibles, raccords, etc). L'ensemble du matériel devra être conforme aux normes environnementales en vigueur. Il devra être construit dans les règles de l'art avec les témoins et arrêts de sécurité nécessaires à son bon fonctionnement, à la préservation de sa sécurité, à la protection des travailleurs et de l'environnement. Les flexibles hydrauliques doivent être conformes à la réglementation en vigueur. Ils seront équipés de coupleurs rapides plats anti-pollution en acier inoxydable avec retenue de fuite lors des branchements (norme ISO 16028). Description : • pour hydrocarbures de faible à moyenne viscosité • récupérateur flottant • tirant d'eau inférieur à 40 cm • débit (pour une viscosité égale à celle de l'eau) > 25 m³/h Norme UE		
13.6.1	- location à la journée	Journée	
13.6.2	- location à la semaine	Semaine	
13.7	Location d'un écrémeur oléophile + pompe + groupe Selon son utilisation, l'écrémeur sera à disques ou à brosses ou à tambours. Ce prix comprend l'équipement et les moyens annexes nécessaires à son bon fonctionnement (flexibles, raccords, etc). L'ensemble du matériel devra être conforme aux normes environnementales en vigueur. Il devra être construit dans les règles de l'art avec les témoins et arrêts de sécurité nécessaires à son bon fonctionnement, à la préservation de sa sécurité, à la protection des travailleurs et de l'environnement. Les flexibles hydrauliques doivent être conformes à la réglementation en vigueur. Ils seront équipés de coupleurs rapides plats anti-pollution en acier inoxydable avec retenue de fuite lors des branchements (norme ISO 16028). Description : • pour hydrocarbures de faible à forte viscosité • récupérateur flottant • tirant d'eau inférieur à 40 cm • débit : jusqu'à 20 m³/h, en fonction de la viscosité du produit Norme UE		
13.7.1	- écrémeur à disques oléophile		
13.7.1.1	- location à la journée	Journée	
13.7.1.2	- location à la semaine	Semaine	
13.7.2	- écrémeur à brosses oléophile		
13.7.2.1	- location à la journée	Journée	

N° de prix	DÉSIGNATION	U	Prix HT (en chiffres)
13.7.2.2	- location à la semaine	Semaine	
13.7.3	- écrémeur à tambour oléophile		
13.7.3.1	- location à la journée	Journée	
13.7.3.2	- location à la semaine	Semaine	
13.8	Location d'un groupe électrogène Ce prix rémunère l'équipement et les moyens annexes nécessaires à son bon fonctionnement. L'ensemble du matériel devra être conforme aux normes environnementales en vigueur. Il devra être construit dans les règles de l'art avec les témoins et arrêts de sécurité nécessaires à son bon fonctionnement, à la préservation de sa sécurité, à la protection des travailleurs et de l'environnement.		
13.8.1	– Groupe électrogène essence, 230 – 400 V, puissance mini 5 Kva		
13.8.1.1	- location à la journée	Journée	
13.8.1.2	- location à la semaine	Semaine	
13.8.2	– Groupe électrogène essence, 230 – 400 V, puissance mini 7 Kva		
13.8.2.1	- location à la journée	Journée	
13.8.2.2	- location à la semaine	Semaine	
13.8.3	- Groupe électrogène diesel, 230 – 400 V, puissance délivrée mini 20 Kva		
13.8.3.1	- location à la journée	Journée	
13.8.3.2	- location à la semaine	Semaine	
13.8.4	- Groupe électrogène diesel, 400 V, puissance délivrée mini 25 Kva		
13.8.4.1	- location à la journée	Journée	
13.8.4.2	- location à la semaine	Semaine	
13.8.5	- Groupe électrogène diesel, 400 V, puissance délivrée mini 50 Kva		
13.8.5.1	- location à la journée	Journée	
13.8.5.2	- location à la semaine	Semaine	
13.9	Livraison, amenée et repli Ce prix comprend la livraison et la reprise du matériel sur site en début et fin de mission, quel que soit le lieu de livraison. Ce prix est rémunéré une fois par commande.		
13.9.1	volume de matériel à livrer : $V < 20 \text{ m}^3$	Forfait	
13.9.2	volume de matériel à livrer : $20 \text{ m}^3 < V < 50 \text{ m}^3$	Forfait	
13.9.3	volume de matériel à livrer : $V > 50 \text{ m}^3$	Forfait	

À

Le

Signature :